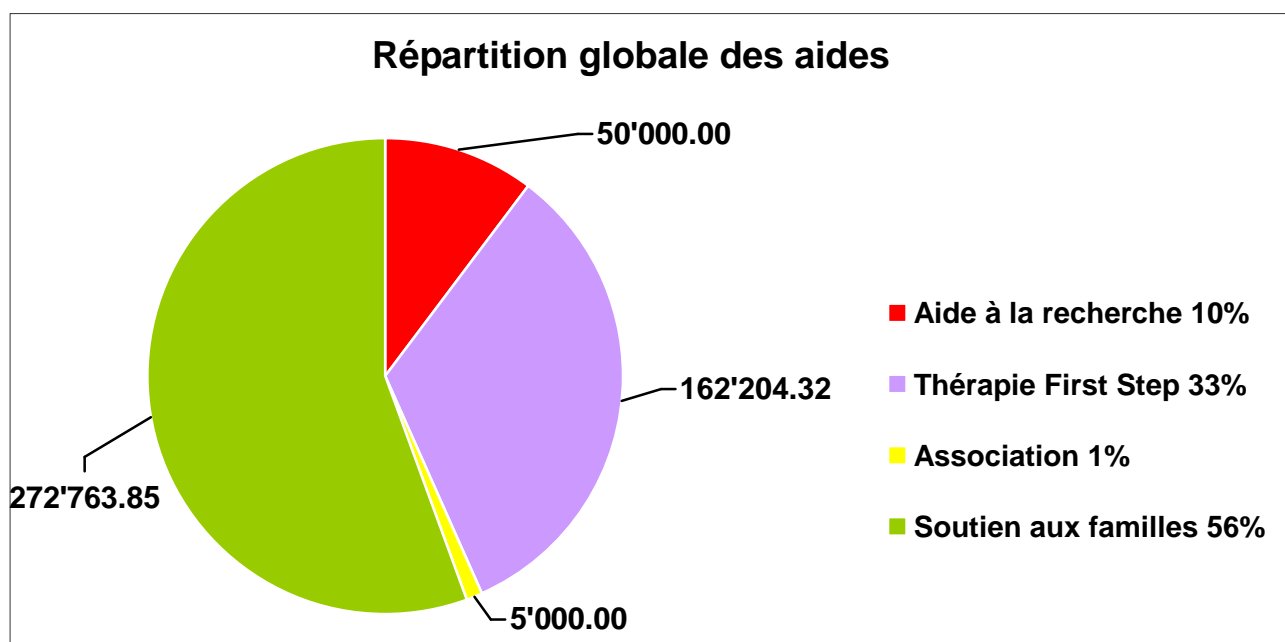




Association Enfance & Maladies Orphelines

AIDES VERSEES EN 2015

En 2015, vos dons ont permis à l'Association Enfance et Maladies Orphelines d'accorder une aide financière d'un montant total de CHF 489'968.17.



108 familles ont bénéficié d'une aide soit mensuelle soit ponctuelle dans le courant de l'année 2015. Ces familles sont réparties dans tous les cantons.

En 2015, 3 nouvelles maladies se sont rajoutées à notre liste :

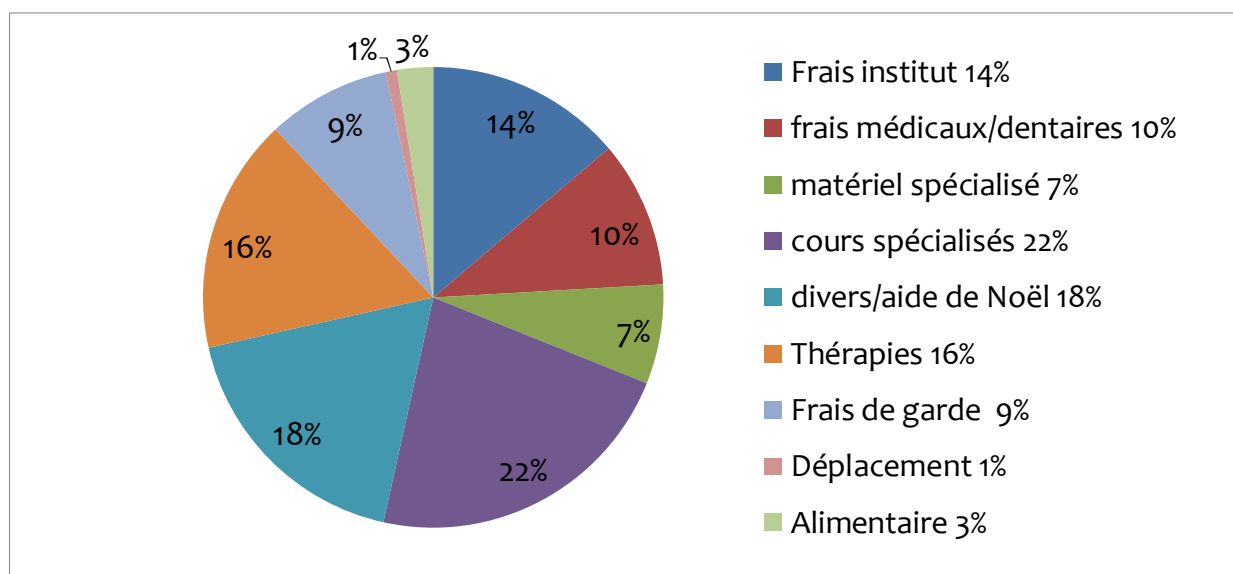
- Atrophie cérébelleuse
- Syndrome Mowat Wilson
- STXBP1 (mutation génétique)

Types d'aides destinées aux familles et aux associations

Notre aide permet d'alléger le budget global des familles en prenant en charge des frais ou des soins qui ne sont pas couverts par les assurances sociales comme des frais dentaires, des frais d'institut, l'achat de matériel thérapeutique ou des frais de déplacements. Nous nous positionnons comme le relais des assurances. Nous payons également des cours hebdomadaires comme des cours de danse, de natation, d'équithérapie, de musique qui ont pour but d'améliorer le quotidien des enfants malades.

Nous finançons aussi des projets d'associations de maladies rares en couvrant tout ou partie des frais lorsqu'elles organisent des camps ou des cours pour leurs membres.

Types d'aides ponctuelles



Objectifs pour les années à venir

Grâce à la générosité de nos donateurs, notre objectif pour les années à venir est de pouvoir sans cesse augmenter le nombre de familles bénéficiaires de notre soutien en Suisse ainsi que d'accroître l'aide aux associations et à la recherche médicale liées aux maladies rares.

Nous aimerions aussi continuer d'offrir la possibilité à certaines familles de suivre la **Thérapie First Step**, une méthode unique au monde développée à Tel-Aviv qui permet d'améliorer le développement moteur et sensoriel de l'enfant. Après avoir observé les progrès spectaculaires réalisés par des enfants ayant suivi cette méthode, nous avons décidé de l'offrir à des enfants de l'Association. A ce jour, nous avons soutenu 28 enfants en prenant en charge les frais de cette thérapie. En effet, un séjour de deux semaines à Tel-Aviv avec 6 heures de travail par jour est normalement nécessaire pour apprendre aux parents à intégrer le processus de thérapie dans leur vie, afin d'améliorer le quotidien de leur enfant en leur apportant une plus grande autonomie.

Si vous désirez recevoir de plus amples informations sur les maladies et les sommes versées, vous pouvez nous contacter à info@aemo.ch.

Nous remercions tous nos donateurs qui nous permettent depuis 2004 de soutenir un grand nombre de familles dont les enfants souffrent d'une maladie rare ou orpheline.

Nous avons besoin de votre générosité pour continuer à défendre la cause des maladies rares.